NEWSLETTER

Chatbot Rebecca





SOMMAIRE

ACTUALITÉS

• De nouvelles connaissances

UNE QUESTION POUR REBECCA

ASTUCE

A VENIR

Un nouveau QCM

De nouvelles connaissances RH ...

En juillet, je pourrai vous présenter les nouvelles évolutions juridiques relatives : au congé de maternité (ordonnance n°2020-1447), au congé d'adoption (article 73 de la loi n°2020-1576, ordonnance n°2020-1447), au congé de paternité et d'accueil de l'enfant (article 73 de la loi n°2020-1576, ordonnance n°2020-1447, décret n°2021-574), au détachement sortant (décret n°2020-714)

... et indemnitaires.

209 indemnités interministérielles et ministérielles décrites dans le référentiel de paye peuvent être consultées. Elles sont réparties comme suit :

Indemnités	Ministère des	Ministère de la	Ministère de	Conseil d'Etat
interministérielles	armées	culture	l'éducation	
87	73	20	16	13

NEWSLETTER PAGE 1



Une question pour Rebecca

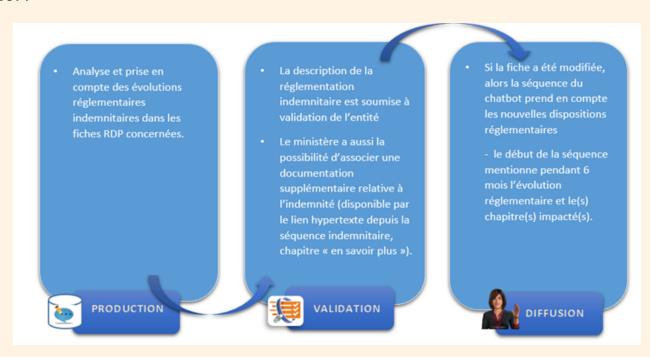


Dis-nous Rebecca, comment tes connaissances de la réglementation indemnitaire sont-elles mises à jour chaque mois ?

Mes connaissances sont extraites des Référentiels de Paye du CISIRH qui sont actualisés au fil de l'eau en cas de :

- publication d'un texte réglementaire portant création d'une nouvelle indemnité au sein d'une entité ministérielle et/ou interministérielle. La DGFIP créée alors le code PAY correspondant pour l'application PAY. Le CISIRH décrira cette indemnité sur une nouvelle fiche identifiée avec ce code dédié.
- modification d'un texte réglementaire indemnitaire déjà décrit dans le chatbot. Dans ce cas, l'évolution réglementaire est signalée au début de la séquence consultée correspondante : elle précise notamment les références juridiques et les chapitres impactés de la fiche indemnitaire (par exemple : montant, populations éligibles, etc). Ces informations permettent d'identifier facilement les nouvelles dispositions applicables pour l'indemnité concernée.

Voici les étapes de l'élaboration de la réglementation indemnitaire jusqu'à sa diffusion dans le Chatbot :



NEWSLETTER PAGE 2



Astuce

Comment imprimer ou enregistrer les réponses de Rebecca?



Vous venez de poser une question à Rebecca et vous souhaitez conserver le contenu de sa réponse ?

Il vous suffit de cliquer sur l'icône représentant une imprimante en bas à gauche de l'écran du chabot.





Sélectionnez ensuite votre imprimante ou votre outil de création de PDF pour imprimer ou transformer en PDF le texte ainsi généré.





Un nouveau QCM

A la rentrée, Rebecca vous proposera un nouveau QCM sur l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle (ISRC).

Le QCM sera co-construit avec des gestionnaires et destiné à répondre à tous vos besoins de clarification sur ce sujet.

Rebecca et son équipe vous souhaitent de belles vacances d'été!



Pour une utilisation éco-responsable de cette newsletter : n'imprimer ce document qu'en cas de strict nécessité.

NEWSLETTER PAGE 3